

MAXULA PLACEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 6.293.824, un actif net de D : 6.229.507 et un bénéfice de la période de D : 74.292.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par « Attijari Leasing » représentent à la clôture de la période 10,43% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 22 Janvier 2013

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2012	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	4 174 964	2 932 608
Obligations et valeurs assimilées		3 924 054	2 792 439
Titres des Organismes de Placement Collectif		250 910	140 169
Placements monétaires et disponibilités		2 118 819	872 010
Placements monétaires	5	2 118 766	871 994
Disponibilités		53	16
Créances d'exploitation		40	-
		TOTAL ACTIF	6 293 824
			3 804 618
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	13 406	8 014
Autres créditeurs divers	9	50 911	19 060
		TOTAL PASSIF	64 317
			27 074
ACTIF NET			
Capital	12	6 058 636	3 662 333
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		8	69
Sommes distribuables de la période		170 862	115 142
ACTIF NET		6 229 507	3 777 544
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 293 824	3 804 618

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2012	Période du 01/01 au 31/12/2012	Période du 01/10 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	6	42 099	145 921	26 913	107 134
Revenus des obligations et valeurs assimilées		42 099	142 430	26 913	100 676
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	3 491	-	6 458
Revenus des placements monétaires	7	15 646	34 192	5 188	39 103
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		57 745	180 113	32 101	146 237
Charges de gestion des placements	10	(13 406)	(43 232)	(8 014)	(32 336)
REVENU NET DES PLACEMENTS		44 339	136 881	24 087	113 901
Autres charges	11	(1 763)	(5 403)	(976)	(4 084)
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 576	131 478	23 111	109 817
Régularisation du résultat d'exploitation		1 671	39 384	12 279	5 325
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		44 247	170 862	35 390	115 142
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 671)	(39 384)	(12 279)	(5 325)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 419	(2 316)	(318)	(5 778)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		30 330	29 277	-	(1 114)
Frais de négociation de titres		(33)	(39)	(17)	(21)
RESULTAT DE LA PERIODE		74 292	158 400	22 776	102 904

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2012	Période du 01/01 au 31/12/2012	Période du 01/10 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	74 292	158 400	22 776	102 904
Résultat d'exploitation	42 576	131 478	23 111	109 817
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 419	(2 316)	(318)	(5 778)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	30 330	29 277	-	(1 114)
Frais de négociation de titres	(33)	(39)	(17)	(21)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(106 275)	-	(93 334)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 826	2 399 838	447 107	574 325
Souscriptions				
- Capital	3 905 759	19 311 090	5 534 223	16 759 158
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 206)	(11 222)	(10 267)	(23 070)
- Régularisation des sommes distribuables	94 259	639 521	157 788	448 755
Rachats				
- Capital	(3 905 659)	(16 938 575)	(5 098 536)	(16 198 261)
- Régularisation des sommes non distribuables	3 260	8 089	9 400	22 453
- Régularisation des sommes distribuables	(92 588)	(609 064)	(145 501)	(434 710)
VARIATION DE L'ACTIF NET	76 118	2 451 963	469 883	583 895
ACTIF NET				
En début de période	6 153 389	3 777 544	3 307 661	3 193 649
En fin de période	6 229 507	6 229 507	3 777 544	3 777 544
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	60 515	36 725	32 365	31 112
En fin de période	60 516	60 516	36 725	36 725
VALEUR LIQUIDATIVE	102,940	102,940	102,860	102,860
TAUX DE RENDEMENT	1,24%	3,13%	0,65%	2,85%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en

capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012, à D : 4.174.964, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		3 846 594	3 924 054	62,99%
Obligations		2 336 859	2 384 196	38,27%
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	90 000	92 775	1,49%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	173 320	179 038	2,87%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	120 000	123 747	1,99%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	112 000	114 309	1,83%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	90 000	92 040	1,48%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	60 000	60 258	0,97%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	51 479	0,83%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	257 397	4,13%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	86 660	87 720	1,41%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	120 000	121 810	1,96%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	85 714	88 574	1,42%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	96 000	99 344	1,59%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3%	2 000	190 000	193 358	3,10%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	50 000	52 234	0,84%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	150 000	150 973	2,42%
Obligations CIL 2012-1 au taux de 6%	1 000	100 000	103 643	1,66%
Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux de 6,3%	1 500	150 000	150 290	2,41%

Obligations TUNISIE LEASING 2012-2 au taux de 6,3%	1 000	100 000	100 676	1,62%
Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3%	1 000	100 000	100 676	1,62%
Obligations TUNISIE LEASING 2011-2 au taux de 5,95%	800	63 165	63 741	1,02%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5%	1 000	100 000	100 114	1,61%
Bons du trésor assimilables	1 445	1 509 735	1 539 858	24,72%
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	96 306	1,55%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 334	0,09%
BTA 05-2022-6,9%	700	769 500	788 883	12,66%
BTA 10/2015 5%	300	295 100	298 656	4,79%
BTA 03/2013 5%	150	150 000	154 948	2,49%
BTA 10/2018 5,5%	200	193 450	195 730	3,14%
Titres des Organismes de Placement Collectif		248 992	250 910	4,03%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 406	248 992	250 910	4,03%
Total		4 095 586	4 174 964	67,02%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			66,33%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 2.118.766 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2012</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		1 217 024	1 220 350	19,59%
Banque Nationale Agricole		1 217 024	1 220 350	19,59%
Billets de trésorerie	900 000	896 444	898 417	14,42%
ATTIJARI LEASING au 06/01/2013 à 6%	500 000	498 010	499 669	8,02%
UNION DE FACTORING au 25/01/2013 à 5,9%	400 000	398 434	398 748	6,40%
Total général		2 113 469	2 118 766	34,01%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			33,66%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 42.099 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2012 contre D : 26.913 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2012	Trimestre 4 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	22 973	18 409
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	19 126	8 504
TOTAL	42 099	26 913

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2012 à D : 15.646 contre D : 5.188 pour la même période de l'exercice précédent, et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie et autres et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2012	Trimestre 4 2011
Intérêts des dépôts à vue	3 418	5 188
Intérêts des certificats de dépôt	2 692	-
Intérêts des billets de trésorerie	9 468	-
Autres	68	-
TOTAL	15 646	5 188

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 13.406 contre D : 8.014 au 31.12.2011 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Maxula Bourse	8 987	5 373
Banque Nationale Agricole	4 419	2 641
Total	<u>13 406</u>	<u>8 014</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 50.911 contre D : 19.060 au 31.12.2011 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevance du CMF	523	322
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de Décembre	49 406	18 711
TCL	112	27
Intérêts intercalaires Tunisie Leasing	870	-
Total	<u>50 911</u>	<u>19 060</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2012 à D : 13.406 contre D : 8.014 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt à payer. Elles se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Commission de gestion	8 987	5 373
Commission de dépôt et de distribution	4 419	2 641
Total	<u>13 406</u>	<u>8 014</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.10 au 31.12.2012 à D : 1.763 contre D : 976 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevance du CMF	1 498	895
TCL	205	80
Autres	60	1
Total	<u>1 763</u>	<u>976</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1 er Janvier au 31 Décembre 2012, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2011

Montant	3 662 333
Nombre de titres	36 725
Nombre d'actionnaires	379

Souscriptions réalisées

Montant	19 311 090
Nombre de titres émis	193 647
Nombre d'actionnaires nouveaux	768

Rachats effectués

Montant	(16 938 575)
Nombre de titres rachetés	(169 856)
Nombre d'actionnaires sortants	(755)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 316)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	29 277
Régularisation des sommes non distribuables	(3 134)
Frais de négociation de titres	(39)

Capital au 31-12-2012

Montant	6 058 636
Nombre de titres	60 516
Nombre d'actionnaires	392